

Depuis des années, elle reste une forme d'incertitude financière pour les collectivités qui en assument le coût.

De blocage des centres d'enfouissement en passant par la mise en balles et l'exportation vers le continent, la crise devient chronique des déchets n'est pas seulement un épisode peu glorieux d'un point de vue écologique, c'est aussi une somme importante de surcoûts qui pèsent considérablement sur les dépenses et les budgets des collectivités qui en ont la charge.

La dernière crise en date, initiée le 8 novembre 2019 par le blocage du centre de stockage de Vighjaneddu, a battu tous les records en la matière. À en croire les services du service de valorisation des déchets de Corse (Syvade), la note est formidieuse : elle s'élève au total à quelque 7,5 millions d'euros d'argent public déboursés pour faire face à l'urgence.

Les raisons de ces surcoûts ? Ils s'expliquent par les opérations de mise en balles, la réorganisa-

tion des circuits de transports, l'aménagement et la sécurisation d'une quinzaine de sites de stockage provisoire pour accueillir quelque 21 000 tonnes de déchets restées en souffrance à cause du blocage de Vighjaneddu.

Cette gestion en urgence de la crise, sur le territoire insulaire, avait déjà coûté près de quatre millions d'euros aux pouvoirs publics. C'était sans compter sur la récente exportation de ces balles d'ordures ménagères, entreposées depuis des mois à ciel ouvert aux quatre coins de l'île.

5 000 tonnes de balles à évacuer

Le 15 avril dernier, le premier bateau chargé de poubelles a quitté la Corse en direction de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca).

Quelques 15 000 tonnes ont déjà été déstockées et évacuées pour être incinérées dans les centres de traitement de Nice, Fos sur Mer et Verdun.

La Collectivité de Corse, en charge de la politique de gestion



Les 21 000 tonnes de déchets entreposées dans des centres de stockage provisoires en raison de la crise avaient été exportées vers le continent à partir du 15 avril.

des déchets, a acté cette exportation rendue possible en raison du confinement qui a libéré des capacités en réduisant les volumes d'ordures ménagères traités dans ces installations.

A ce jour, 5 000 tonnes de balles doivent encore être évacuées vers la région Paca. Le Syvade, bras armé de la Cdt, en matière de traitement des déchets, est dans l'attente du feu vert de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) pour reprendre les opérations.

Celle-ci avait en effet limité l'accueil des ordures ménagères en présumant de la Corse afin de conserver des capacités de traitement pour les besoins propres de leur territoire.

Il n'en demeure pas moins que le coût de cette exportation se révèle d'ores et déjà astronomique : selon le syndicat mixte, il se chiffre à 3,7 millions d'euros, répartis essentiellement entre l'incinération et l'acheminement maritime et terrestre de ces 21 000 tonnes de déchets.

« Techniquement et réglementairement, nous avions toutes les capacités de traiter ces volumes en Corse », rappelle Catherine Luciani, la directrice du Syvade. Si cela

n'a pas été possible, c'est avant tout en raison des évacuations des centres de stockage.

« Une charge lourde sur les intercommunalités »

Le 30 avril dernier, lors d'une session de l'Assemblée de Corse, l'exécutif territorial a annoncé que la Collectivité participerait au financement de cette opération d'export.

Le président Gilles Simonet a indiqué que la région financerait le transport et le coordonne, soit un montant d'environ 2,8 millions d'euros, qui devrait être puisés dans les reliquats de la dotation de communauté territoriale.

Le surcoût relatif à l'incinération reste à la charge du Syvade, pour un total évalué à quelque 800 000 euros.

Une situation penalisante qui a finalement fait exploser les coûts en matière d'ordures ménagères.

D'ordinaire, hors période de crise, le transport et le traitement des déchets en Corse sont évalués à environ 137 euros la tonne, hors frais de collecte, qui incombent aux intercommunalités.

Avec cette dernière crise, le coût à la tonne a presque triplé, avoi-

nant les 360 euros pour le long périple de ces ordures ménagères mises en balles, stockées sur des sites provisoires et finalement acheminées vers le continent. Soit une augmentation de 160 %.

« Sur la note totale de cette crise, il revient à la charge des intercommunalités la somme de 4,6 millions d'euros, par l'intermédiaire des collectivités qu'il s'agit de verser au Syvade », précise Catherine Luciani.

C'est dire si cette situation finit nécessairement par peser une charge lourde sur les communautés de communes et par conséquent sur les administrés.

Un service d'ordinaire déjà 70 % plus cher

Les contribuables insulaires ne sont d'ailleurs pas au bout de leurs peines. La doubleur de cette crise vient s'ajouter à des coûts de gestion des déchets particulièrement élevés en Corse.

Un rapport de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), en date de 2017, fait en effet état d'un service déjà 70 % plus cher que la moyenne nationale, en raison des coûts de collecte. En cause : le document pointe la typologie

EN CHIFFRES

3,7

en millions d'euros, c'est le coût de l'exportation des 21 000 tonnes de déchets sur le continent.

357

euros, c'est le coût moyen à la tonne pour le long périple de ces ordures ménagères mises en balles, stockées sur des sites provisoires et finalement acheminées en Paca.

4,6

en millions d'euros, c'est le surcoût qui sera répercuté sur les intercommunalités de Corse après la crise, par l'intermédiaire du Syvade.

spécifique du territoire, qui inclut une faible densité et des distances importantes ou écart notamment à l'éloignement géographique de certaines communes.

De l'aveu même des services de l'Ademe, cette spécificité insulaire rend d'ailleurs « complexe » l'analyse des ratios nationaux en matière de gestion des déchets, bien que le traitement pèse d'ordinaire, en Corse, pour moins de 30 % dans le coût global, contre près de 50 % pour la moyenne nationale.

Quoi qu'il en soit, la facture ne semble pas près de baisser. Toutefois, la complexité administrative de l'analyse des différents projets de traitement des déchets dans l'île s'atténue, la Corse d'aura bientôt plus de capacité de stockage : les deux centres insulaires de traitement des ordures ménagères, à Vighjaneddu et Brunelli di Alim'Orbu, arrivent à saturation d'ici 2022.

JULIAN MATTEI



Une quinzaine de sites de stockage temporaire à ciel avaient dû être aménagés depuis novembre pour gérer l'urgence, comme ici à Saint-Antoine, à Ajaccio.

HERNANDEZ FOURNI